



Fédération Autonome de la Fonction Publique Territoriale

Mairie et C.C.A.S de Wattrelos

Novembre 2009

LETTR E A U X A D H É R E N T S

Cher(e) Collègue,

Il y a quelques semaines, vous avez pu lire, soit dans la presse locale, soit par tract, des articles émanant des responsables CGT et FSU de la Ville de Wattrelos, sur leurs relations délicates qu'elles avaient avec l'Administration, mettant en cause la FAFPT, votre organisation syndicale.

Etant cités, nous aurions pu exercer notre droit de réponse tant dans Nord Eclair que dans la Voix du Nord ou même tout simplement distribuer un tract à l'ensemble du personnel .

Vu la situation économique, nous avons préféré ne pas mêler la population wattrelosienne à nos problèmes internes et ne donner aucun crédit à ces propos dus probablement à leur faible score lors des élections professionnelles de novembre 2008 et, surtout dus à un manque de diplomatie et de compétence pour être écouté par nos responsables et les élus.

Cependant, nous estimons qu'il est de notre devoir de vous adresser personnellement des explications sur les accusations faites.

Ils évoquent un manque de dialogue social.

Pour dialoguer, il faut être deux et depuis fin 2008, l'Administration a convoqué 6 fois les instances paritaires. A quatre reprises, les délégués titulaires CGT et FSU ont préféré quitter la salle, en tout début de séance plutôt que d'assumer leur responsabilité à représenter et à défendre les agents.

La FAFPT, syndicat majoritaire, et bien oui.... Et ceci jusqu'en 2014.

Doit-on rappeler que nous avons obtenu près de 75 % des voix, tout vote confondu, nous permettant d'avoir 21 sièges sur les 27 à pourvoir.

Nous ne nous laisserons pas voler notre victoire. S'ils pouvaient, ils nous accuseraient d'avoir triché ou que l'Administration a favorisé ces résultats.

Le COS et la future adhésion au CNAS

Comme l'ensemble du personnel, nous déplorons la situation dans laquelle notre Comité d'œuvres sociales s'est retrouvé courant 2008.

Néanmoins, nous tenons à féliciter la nouvelle présidente et son conseil d'administration d'avoir su réagir en prenant les décisions pour que notre COS puisse survivre. A l'énoncé de la situation financière, beaucoup « aurait baissé les bras ».

Nous savons que des plaintes ont été déposées, que l'instruction est en cours et qu'elle ira à son terme. En restant objectif, nous ne pouvons espérer de conclusions définitives avant une ou deux années.

Au regard de cette situation et grâce à nos contacts au niveau national, nous avons mis en relation la présidente du COS et le responsable régional du **Comité National d'Action Sociale**, après avoir obtenu l'autorisation de Monsieur le Député Maire.

Soyez rassurés, la FAFPT n'a nullement l'intention de s'initier dans le fonctionnement du COS mais nous sommes certains que cette adhésion sera bénéfique et apportera des possibilités bien plus importantes dans l'action sociale que ne pouvait le faire jusqu'à présent le COS.

Que certains se tranquillisent, ces avancées dans l'action sociale ne seront pas uniquement réservées aux adhérents de la FAFPT. Nos collègues CGT et FSU pourront également y participer !

Notre démarche n'a servi qu'à obtenir de nouveaux acquis sociaux pour l'ensemble du personnel.

En cette fin d'année 2009, le bureau syndical a décidé de renouveler la distribution d'une coquille à chaque adhérent présent.

Cette opération se déroulera entre le 10 et le 15 décembre.

Il est bien entendu que seront exclus les collègues **n'ayant pas réglé leur cotisation 2008**. Vous conviendrez, qu'à l'avenir il ne sera plus possible d'offrir coquilles et repas aux adhérents qui n'honorent pas leurs cotisations syndicales.

C'est pourquoi, nous invitons les derniers adhérents n'ayant pas acquitté leur cotisation 2009 à prendre contact avec la trésorière ou à passer au bureau syndical pour la régulariser.

Sachez, que toute l'équipe syndicale reste mobilisée pour défendre vos droits et appliquer le statut. Nous ne manquerons pas de vous informer, par tract, des dernières réunions qui se tiendront d'ici la fin d'année. En attendant de nous retrouver début 2010 pour une réunion d'information, recevez, Cher(e) Collègue, nos amitiés syndicales.

Pour le bureau,
Thierry CRAPEZ

P.J. : Veuillez nous faire parvenir la fiche de renseignements ci-jointe, afin de mettre à jour notre fichier d'adhérents